

MARCHE DE L'ENTREPRISE :

-Tonnages et évolution en valeur sur le mois de novembre 2022 et cumuls par activité.

Au global, les ventes du mois de novembre 2022 pour la GMS France affichent un volume de -2,7% (-2,8% pour la marque FM), soit en cumul de +3,4% (+2,1% pour la marque FM). Par rapport à novembre 2021, le nombre de jours ouvrables est identique.

-Evolution des volumes des différents marchés par rapport aux objectifs.

-Situation et évolution des différents marchés GMS et RHD.

-Situation et évolution des différents marchés.

CHARCUTERIE :

Au global, les ventes du mois de novembre 2022 affichent un volume de -3,0% (-4,4% pour la marque FM), soit en cumul +1,3% (+2,1% pour la marque FM).

Le jambon de porc FM est à -6,5% et le jambon de volaille FM à 2,7% sur le mois.

TRAITEUR PLATS CUISINES :

Les ventes du mois de novembre 2022 affichent un volume de +7,5% (+10,0% en cumul) et se décomposent ainsi :

- +3,1% à la marque FM (+5,0% au cumul)
- +34,9% en MDD
- +3,7% autres (export et divers)

TRAITEUR MER :

Les ventes du mois de novembre 2022 affichent un volume de -14,0% (+0,8% en cumul) et se décomposent ainsi :

- -6,7% à la marque FM (-2,1% en cumul)
- -21,3% en MDD

- Prévisions des volumes par activités pour 2023.

Pour 2023, les prévisions ne sont pas encore finalisées, le travail est en cours. La direction pourra fournir les éléments, pour le CSE de janvier.

MATIÈRES PREMIÈRES :

- Évolution des cours pour la Charcuterie et le Traiteur.

- Évolution des cours des emballages et matières premières.

- Impact de ces cours sur l'économie de l'entreprise.

La direction répond que le prix du jambon MBP baisse légèrement, à date. La vision sur les évolutions du prix du porc reste compliquée puisque le prix de début d'année 2023 sera plus élevé qu'en 2022.

En ce qui concerne les emballages, les prix devraient baisser alors que les coûts des énergies vont augmenter fortement. Malgré une petite baisse des prix en Pologne, la volaille sera impactée par les hausses des énergies et la grippe aviaire.

ECONOMIE D'ENERGIE :

- Quels sont les gains réalisés à date suite aux mesures d'économies mises en place sur les différents sites ?

Il est encore tôt pour mesurer l'impact des mesures d'économie mises en place récemment. La consommation d'énergie (Gaz et électricité) sur l'UES est en baisse de 5 % en 2022 vs 2021. La direction répond que les équipes de la DAF analysent les dispositifs annoncés pour essayer d'optimiser les aides dont ils pourraient bénéficier.

INVESTISSEMENTS 2022 :

- Tous les investissements budgétisés pour cette année ont-ils été réalisés ?

- Si non, quels sont ceux qui ont été reportés ou annulés et pourquoi ?

Oui, le budget d'investissement sera tenu et maîtrisé pour 2022. Il n'y a pas eu de report de projet conséquent.

APPELS D'OFFRES :

- Point sur les différents appels d'offres en cours.

- Quel est le résultat définitif de l'appel d'offre concernant le jambon U ?

La direction répond que le résultat définitif sur l'appel d'offres U charcuterie n'est pas encore finalisé mais il semblerait, que les productions de volumes se répartiraient sur du 50/50, pour la fin d'année 2023.

Pour la CGT et comme dit en séance, il n'est pas normal que la direction ait laissé un volume important lui échapper. Les conséquences pour l'emploi et les conditions de travail durant l'année 2023, pour la SIC, seront importantes.

Malgré le discours de la direction, qui tend à rassurer en répartissant les volumes sur les 3 sites (Mtj/CHT/SIC), la CGT (au vue de la situation à date de Plélan) continuera à rester attentive à cette situation.

NEGO COMMERCIALES :

- Nous vous demandons une présentation du contexte dans lequel se sont ouvertes les négos commerciales.

- Quels sont vos objectifs ?

► Les négociations s'ouvrent dans un contexte général tendu via :

- L'augmentation des prix de l'énergie et de l'inflation de l'alimentaire en points de vente
- Les réductions d'assortiments annoncées par les distributeurs en 2023.

► Les objectifs de Fleury Michon dans cette négociation seront :

- de passer les hausses de prix
- Conserver et améliorer le modèle de révision automatique, mis en place en 2022.
- Obtenir des plans d'affaires qui permettront de maintenir ou améliorer les parts d'assortiments.

La CGT a rappelé 2 choses en séance :

D'une part, les augmentations subies par l'entreprise sont les mêmes que subissent les salariés au quotidien. La CGT a demandé que les salaires soient augmentés substantiellement pour chacun d'entre nous afin de pouvoir vivre décemment de son travail.

D'autre part, la direction va demander à nos clients une augmentation des prix à 2 chiffres.

Pour la CGT, nous avons exprimé notre inquiétude quant à cette forte augmentation qui pourrait diminuer les ventes, auprès de nos consommateurs et, qui aurait pour conséquence, une baisse de nos volumes qui menacerait nos emplois.

VENTE CCP :

-Ou en est le projet de vente ?

-Combien de sociétés se sont positionnées pour la reprise ?

La direction répond que les choses avancent et qu'un CSE extra aura lieu le vendredi 16 décembre.

La direction a refusé le débat en programmant un CSE extra le vendredi 16 décembre, ce qui n'a pas permis à l'ensemble des élus CGT d'être présent. Sûrement une des motivations de la direction.

Lors du CSE du 16 décembre, la direction a annoncé que plusieurs repreneurs se sont montrés intéressés pour reprendre le site et l'ensemble des emplois, mais ne sont pas intéressés par les process dont certains, seront rapatriés sur Montifaut Jambon.

INNOVATIONS 2023 :

- Quand pensez-vous présenter au CSE les innovations 2023 et les organisations de travail nécessaires à leurs productions ?

Les innovations de mars / avril seront présentées au CSE de février.

Ces projets ont été travaillés en groupe multidisciplinaire afin de bien intégrer toutes les contraintes (usine, qualité...).

COUPURES ELECTRIQUES :

- Qu'est-ce que la direction va mettre en place suite aux annonces gouvernementales sur les coupures de courant en cas de grand froid ?

- En cours de production, comment le temps des coupures de courant sera-t-il pris en charge pour les salariés ? »

La direction répond que chaque site travaille un plan pour mettre en place l'organisation en cas de coupure avec pour objectif de ne pas perdre de produits en cours, d'arrêter les lignes proprement pour mieux les redémarrer ensuite.

Concernant la logistique, la direction va faire des tests avec un groupe électrogène.

Au moment de la coupure, la direction est encore en réflexion pour l'organisation du travail. Soit les salariés restent sur les sites pendant la durée de la coupure et donc, ils seront disponibles pour la reprise de la production, soit en fin de journée avec une débauche.

Les élus CGT ont dit en séance, que s'il devait y avoir des coupures électriques sur les différents sites de l'UES, la direction devra prendre en charge le temps de coupure. En effet, ce n'est pas aux salariés d'être ponctionnés de ce temps sur leur compteur d'heures.

MOUILLERON :

- Point sur l'avancée des travaux.

- Nous vous demandons un point sur les volumes à date.

La direction répond que, les volumes prévisionnels à fin décembre 2022 sont de 19100 tonnes. Elle rajoute que suite aux travaux ACO2, le site aura une nouvelle capacité annuelle d'environ 24000 tonnes annuelles.

La direction répond que, tout se déroule conformément au planning prévisionnel. De plus, le cuiseur refroidisseur 2 est installé et une campagne d'essais va être réalisée sur le mois de janvier.

CHANTONNAY CHARCUTERIE :

- Point sur le lancement de la gamme Halal pour Carrefour.

-Comment expliquez-vous le haut niveau de stocks de la gamme volaille, qui a dépassé les trois jours ? Est-ce un choix de la direction ?

La direction répond qu'il y aura 3 lancements d'UB : les 4, 6 et 8 tranches seront lancées durant 1^{er} semestre 2023.

-Quels sont les risques d'avoir un niveau de stock si important ?

Pour la direction, c'est un croisement entre ventes ponctuelles négatives et performances production positives. Ce qui explique un stock de 3,4 jours. A date, les stocks sont revenus à la normale, soient 2,04 jours. La direction rajoute que le seul risque à court terme est l'inventu.

-Pourquoi maintenir l'équipe de nuit au tranchage ?

La direction répond que les volumes nécessitent 1 ligne de tranchage de nuit et que cette organisation va durer sur l'année 2023.

-Point sur l'avancement des travaux du parking.

La direction dit que, les avancements des travaux sont conformes au calendrier.

La CGT a rappelé en séance que la direction devait mettre tous les moyens nécessaires (luminaires, bacs à sel...) pour garantir la sécurité de tous les salariés qui ont des horaires d'embauches décalés.

VISITES MARFO ET FMA :

- Quels retours pouvez-vous nous faire concernant les visites de FMA et Marfo sur les sites de Mouilleron, MTT et les AC ?

La direction explique que ce sont des visites informatives, pour échanger sur le savoir-faire technique, énergétique, production.... et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car ces visites sont régulières, au sein du groupe FM.

LOGISTIQUE :

- Où en est la négociation avec les clients sur les pénalités logistique ?

La direction dit que, le dossier n'a pas évolué depuis le dernier CSE du mois de novembre.

ORGANISATIONS DE TRAVAIL DES SEMAINES 51/52 ET 01 :

- Quelles seront les organisations de travail les semaines 51, 52 et 01 ? Détail par sites et par secteurs.

S 51, l'organisation sera identique aux semaines habituelles sur tous les sites.

Pour la S 52, la direction dit que le lundi 26 décembre ne sera pas travaillé sur MTT (doit se prononcer pour le lundi 2 janvier) et que concernant le site de TLM, la direction étudie la possibilité de ne pas ouvrir le lundi 26 décembre et le lundi 2 janvier.

A la logistique, la direction prévoit le travail en journée normale, les lundi et mardi 26 et 27 décembre, en fonction des volumes.

EFFECTIFS :

Au 30/11/2022

- Point sur les effectifs par site, intérimaires, CDI, CDD et saisonniers.

	CDI	CDD	Intérimaires
Fleury Michon SA	189 (-2)	5 (=)	2 (+1)
Chantonay Charcuterie	243 (-1)	32 (=)	5 (-6)
Montifaut Jambon	432 (-4)	16 (-7)	6 (-3)
Aides Culinaires	137 (=)	7 (=)	4 (-5)
Mouilleron	377 (+2)	32 (+1)	8 (+3)
TLM	286 (-1)	22 (=)	3 (-1)
Montifaut Traiteur	78 (+2)	4 (+1)	3 (+3)
Logistique	228 (-1)	5 (-1)	7 (-11)
Pouzauges Adm Cial	372 (-1)	33 (-1)	0 (-1)
Fleury Michon LS	2153 (-4)	151 (-9)	36 (-21)
F M - UES Vendée	2342 (-6)	156 (-9)	38 (-20)

La CGT a fait remarquer en séance que, par rapport à novembre 2021, à la même période, les effectifs continuent de diminuer. L'entreprise a détruit 35 emplois en 1 année ! Ce sont donc les salariés encore présents, qui doivent absorber continuellement, une hausse de la charge de travail, qu'elle soit physique ou mentale.

- Détails des variations sur la population CDI par rapport au mois dernier

(Embauches, départs, suspensions de contrat...) Détail par CSP

Données novembre :

	Cadre	Agent de maitrise	Technicien	Employé	Ouvrier	Total
Démission	3				1	4
Retraite					3	3
Licenciement	1				1	2
Chgmt société						
Rupture Conv.	1		2			3
TOTAL	5	0	2	0	5	12

La CGT dénonce encore une fois le départ de 5 travailleurs CDI à l'initiative de l'employeur, sans compter que parmi les démissions, certaines font suite à des pressions hiérarchiques.

- La CGT demande que chaque départ CDI soit remplacé par un nouvel emploi CDI.

La Direction s'était engagée au printemps à réaliser une trentaine de CDI ouvriers. Depuis avril 2022, 53 CDI ouvriers ont été réalisés.

-Taux d'absentéisme par site.

Sur novembre, le taux d'absentéisme UES est de 7,62%.

Même si la direction se targue d'un taux d'absentéisme en dessous des objectifs, la CGT a rappelé en séance qu'il atteignait les 14% sur certains sites. Et que, c'est dans la CSP ouvrier, dont les effectifs ne cessent de baisser, que se traduit ce fort taux d'absentéisme.

- Nombre de CDI faits sur le mois. Détail par établissement et par CSP.

Il y a eu 6 CDI réalisés en novembre.

- Quels sont les sites qui rencontrent des difficultés de recrutement ? Détail par site des postes concernés ?

- Quels sont les postes non pourvus à date ? détail par site.

Il n'y a pas de besoins pérennes en production.

- Point sur la cooptation. Détail par site.

La direction dit avoir réalisé une cooptation maintenance qui a été validé sur le site de Chantonay Charcuterie.

ÉTAT DES COMPTEURS :

- Combien de salariés sont à +70h et - 40h sur leur compteur d'heures ? Détail par établissement et par CSP.

3 personnes ont un compteur supérieur à +70h.

21 personnes ont un compteur inférieur à -40h.

- Moyenne des compteurs par site.

-Suivi des compteurs collectifs mensuels. Quels sont les plans d'actions mis en place ? Détail par site.

Sites	Taux de précarité (%)	Moyenne des compteurs (Heures)
Aides Culinaires	7,73	15,85
Montifaut Jambon	6,26	8,70
Chantonay Charcuterie	14,39	13,28
Mouilleron	9,59	-1,01
Montifaut Traiteur	8,44	10,95
TLM	8,57	17,70
Logistique	6,43	1,24
Pouzauges Adm Cial	8,40	11,05
SA	2,98	19,65
TOTAL	8,25	8,76

-Combien de salariés ont fait plus de 6 semaines > à 42h ? Détail par site.

SITES	NOMBRE DE SEMAINES DE + de 42 H
TLM	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 8 semaines 1 salarié a fait 9 semaines 1 salarié a fait 10 semaines
MLN	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 9 semaines 1 salarié a fait 10 semaines
CHANTONNAY	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 8 semaines
MTJ	1 salarié a fait 7 semaines
LOGISTIQUE	1 salarié a fait 7 semaines 1 salarié a fait 9 semaines

SECURITE, SANTÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Nous vous demandons le nombre d'accidents du travail tel que défini par l'article L 411-1 du code de la sécurité sociale sur le mois de mars.

- Combien de maladies professionnelles (avec et sans arrêt de travail) ont été déclarées en 2022 ? Contre d'entre elles ont été reconnues ?

- Combien d'enquêtes ont été réalisées suite à ces déclarations ?

Ce point sera traité au CSSCT de décembre.

-Avez-vous eu des signalements de harcèlement moral ou sexuel, des propos ou comportements à connotation sexuelle depuis le dernier CSE. Et si oui, quelles suites ont été données ?

-Combien de déclarations d'accidents de travail ont été faites suites à ces signalements ? Il n'y a pas eu de nouveaux signalements depuis le dernier CSE.

FORMATIONS ANNULEES :

-Nous vous demandons de maintenir les heures de formation prévues le 5 et 6 décembre sur le compteur d'heures des salariés suite à l'annulation à la dernière minute de celle-ci. La direction dit qu'elle prendra en charge la 1^{ère} journée de formation, soient 7 heures.

VOEUX DE LA DIRECTION :

-Pouvez-vous nous communiquer le calendrier et l'organisation des vœux de la direction ?

La direction a présenté le calendrier des vœux 2023 :

- Pour l'encadrement, le 9 et 10 janvier

- Pour les sites industriels de l'UES : 12 janvier Moulleron, 17 janvier pour les sites de Chantonay et le 18 et 19 janvier pour les sites de Pouzauges.

La direction rajoute qu'au vue de l'actualité en cours, Monsieur Salha ne sera pas présent pour toutes les réunions des vœux.

VISITES DE M. SALHA SUR LES SITES ?

- Quel était le but des visites de Monsieur SALHA sur les différents sites qu'il a récemment visité ?

La direction répond que, le rôle de Monsieur Salha, directeur général groupe, est de visiter tous les sites afin de rencontrer l'ensemble des salariés de chaque service et notamment, les équipes managériales.

ASC :

- Bilan de l'arbre de Noël.

Les 2 séances étaient complètes ce qui a permis de verser un montant à l'association retenue, de 1354 euros.

- Point sur la distribution des chèques Cadoc

Le secrétaire CSE dit que les envois aux CDI ont été réalisés. A date, 13 litiges sont en cours de traitement et il rappelle que les Cadhoc pour les CDD (répondants aux critères) seront distribués à partir du 26 décembre.

-Dates de commandes des chèques-vacances

4 dates sont prévues, commander avant :

- En mars : le 10 mars

- En juin : le 2 juin

- En septembre : le 18 septembre

- En décembre : le 15 décembre

DESIGNATION DE L'EXPERT COMPTABLE POUR LES EXPERTISES OBLIGATOIRES DU CSE :

Comme chaque année, les élus procèdent à la désignation du cabinet d'expert-comptable pour mener les expertises du CSE, prévues par le code du travail, pour aider les élus CSE dans leurs missions.

Ce cabinet est désigné à la majorité des élus.

Depuis de très nombreuses années, c'était le cabinet SYNDEX qui menait ces expertises. Même si ce cabinet n'était pas le choix de la CGT, nous avons pu travailler ensemble et obtenir des expertises plus pertinentes. Ces expertises nous ont éclairé sur les orientations stratégiques, ainsi que sur la situation économique, financière et sociale de l'entreprise.

Cependant, la direction est devenue très critique envers ce cabinet et, suite à ces critiques, la CFDT a profité de sa majorité au CSE pour désigner le cabinet Axia.

Pour la CGT, ce changement de cabinet d'expertise ne nous paraît pas judicieux au vu de la situation actuelle de l'entreprise. Contrairement à Syndex, qui a une parfaite connaissance de l'entreprise, Axia a tout à découvrir. Cela va prendre du temps et risque d'impacter la future expertise. D'ailleurs, il est surprenant que ce choix se fasse après les critiques de la direction. En effet, cette décision de changer de cabinet d'expert-comptable laisse à penser que la CFDT a agi à la demande de la direction. Une fois de plus, ce syndicat nous montre sa soumission à celle-ci.